

4 novembre
2019

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ADELPHÉ
M.R.C. DE MÉKINAC**

**SÉANCE ORDINAIRE
4 NOVEMBRE 2019, à 20h00
ORDRE DU JOUR**

- 1 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2 - Adoption des minutes de la séance ordinaire du 7 octobre 2019
- 3 - Approbation des comptes
- 4 - Lecture de la correspondance et dépôt aux archives
- 5 - Remerciements au Service incendie pour la sécurité offerte aux enfants à l'Halloween
- 6 - Établissement du calendrier 2020 des séances ordinaires du conseil municipal
- 7 - Désignations pour agir à titre de maire suppléant
- 8 - Résolution pour entériner les travaux d'excavation et de disposition de rebuts de pavage, ainsi que de mise en place de matériel MG 20 sur le rang Sud-Est, ainsi que d'enlèvement du surplus de végétal sur l'accotement près du calvaire sur le rang St-Joseph
- 9 - Participation financière à l'élaboration du calendrier 2020 « Familles à l'honneur de Mékinac » et représentation municipale au dévoilement du calendrier
- 10- Résolution pour amender l'article 4 du règlement 2016-298 « *Durée du programme* », tel que déjà modifié par les résolutions 2017-11-277 et 2018-11-264, établissant un programme d'accès à la propriété (construction de plus de 20 ans),.
- 11- Adoption des prévisions budgétaires 2020 de la Corporation de transport adapté de Mékinac, renouvellement de l'adhésion et du mandat accordé à ladite corporation
- 12- Félicitations à M. François-Philippe Champagne pour sa réélection dans la circonscription électorale de Saint-Maurice-Champlain
- 13- Remboursement ou crédit de taxes suite à l'émission de certificats de l'évaluateur
- 14- Résolution pour entériner l'acceptation de l'offre de Pompes Industrielles Launier inc. pour effectuer la réparation d'une pompe utilisée sur la rue de la Chapelle (réseau d'égout municipal)
- 15- Adoption du Plan de sécurité civile
- 16- Désignation d'un substitut au Maire M. Paul Labranche en son absence afin d'agir à titre de Porte parole officiel lors des mesures d'urgence
- 17- Résolution constituant l'organisation municipale de la sécurité civile
- 18- Autorisation au Club Alton pour un droit de passage sur différentes rues (saison 2019-2020)
- 19- Don à la Fondation du Foyer de Ste-Thècle inc. dans le but d'améliorer la qualité de vie des usagers et représentation municipale à un brunch-bénéfice
- 20- Mandat à la Firme *Le Groupe Consilium* pour la gestion de l'appel de candidatures concernant l'offre d'emploi au poste de directeur/trice général/e adjoint/e
- 21- Mise en vente du camion servant d'unité d'urgence
- 22- VARIA :
 - A) Félicitations à la MRC de Mékinac (Comité de Développement économique)
 - B) Achat de deux moteurs de portes pour le garage municipal
 - C) Centre multifonctionnel (discussion)
- 23- Période de questions
- 24- Levée de l'assemblée

Daniel Bacon, Directeur général

4 novembre
2019

**PROVINCE DE QUÉBEC
M. R.C. DE MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELPHÉ**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le quatrième jour de novembre de l'an 2019, à 20h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville. À laquelle étaient présent/e/s, mesdames les conseillères Bernita Tétrault et Suzanne Tessier, messieurs les conseillers Mario Montambault, Léon Gagnon, Denis Savard et Claude Thiffault, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire Monsieur Paul Labranche.

Cinq (5) contribuables assistent à la rencontre.

Ouverture de l'assemblée à 20 h.

2019-11-242 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon
Appuyé par monsieur le conseiller Denis Savard
Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté
par monsieur le maire. **Adopté**

2019-11-243 **Adoption des minutes de la séance ordinaire du 7 octobre 2019**

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier
Appuyé par monsieur le conseiller Mario Montambault
Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 octobre 2019, soit adopté tel que
rédigé par le directeur général/secrétaire-trésorier M. Daniel Bacon. **Adopté**

2019-11-244 **Approbation des comptes**

15431 Jean-Philippe Drolet	16,20
15432 Daniel Bacon	36,91
15433 Suzanne Tessier	104,59
15434 Daniel Denis	16,20
15435 André Gagnon	150,00
15436 Jacques Gagnon	150,00
15437 Jean-Claude Germain	50,00
15438 Marcel Gauthier	1 516,67
15439 Telus	260,57
15440 Hydro-Québec	342,79
15441 Telus	674,94
15442 Hydro-Québec	3 944,58
15443 Hydro-Québec	653,75
15444 Ministre des Finances	45 036,00
15445 Postes Canada	95,57
15446 Jean-Philippe Drolet	16,65
15447 Ministre du Revenu	538,45
15448 Jacques Gagnon	75,00
15449 André Gagnon	75,00
15450 Boulangerie Germain	19,20
15451 Suzanne Tessier	127,29
15452 ANNULÉ	
15453 Fondation Foyer de Ste-Thècle	30,00
15454 Jacques Bouchard	452,57
15455 Construction Eric Lefèbvre	93,75
15456 Josée Déry & Al	211,34
15457 Pierre Desjardins, Nancy Lefèbvre	4,69
15458 Ferme Alex Gagnon	37,07
15459 Ferme Alain & Jean-Yves Delisle	196,15
15460 Guy-Paul Jacob	34,61
15461 Gilles Perron & Al	27,78
15462 Le Groupe ACCISST	1 149,75
15463 Charles Bacon	20,00
15464 Batteries Mauricie	221,16
15465 BuroMobil St-Maurice	192,56
15466 Canadien National inc.	822,99
15467 La Capitale assurances	1 520,36
15468 Service Cité propre	2 893,54
15469 Cooke Serrurier	179,31
15470 – 15471 – 15472 La COOP Novago	1 661,90
15473 Électroméga Ltée	11,50
15474 Les Entreprises Roger Bacon	173,74
15475 Eurofins	290,60
15476 ESRI Canada	1 172,75
15477 Distribution Vithemon	6,25
15478 Fournitures Denis	152,81
15479 G.A. Automobile inc.	238,23
15480 Le Groupe A & A	729,63
15481 Le Groupe Harnois	380,32

15482 Librairie Renaud-Bray	65,48
15483 Location St-Tite	172,45
15484 Marcel Guimond & Fils	8 336,48
15485 Le Mercier St-Tite	475,44
15486 MicroGest	132,43
15487 MODOC	288,02
15488 M.R.C. de Mékinac	4 369,73
15489 OZE Publicité	143,72
15490 Pompes Industrielles Launier	908,76
15491 Purolator inc.	11,62
15492 Jonathan Roberge	40,00
15493 Signoplus	365,17
15494 Priorité STRATJ	410,47
15495 Robert Boileau	133,00
15496 ANNULÉ	
15497 Fondation du Foyer de Ste-Thècle	100,00
15498 Maison des Familles de Mékinac	250,00
15499 Excavation LED	632,36

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Savard

Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu:

Que le directeur général/secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes approuvés.

Je, Daniel Bacon, soussigné directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il y a assez d'argent dans le fonds général de la municipalité pour payer les comptes d'octobre 2019 ci-dessus approuvés.

Adopté

Lecture de la correspondance

Min. Aff. Mun. : Proportion médiane 98 % et facteur comparatif 1,02 (Rôle d'évaluation foncière de notre municipalité exercice financier 2020.).

Bibliothèques publiques du Qc : Tenue de la semaine des bibliothèques publiques du 19 au 26 octobre.

Fabrique Saint-Cœur-de-Marie : Remerciements pour la contribution de la municipalité pour la réparation de l'asphalte de l'église.

Fondation SSS de l'Énergie : Remerciements pour l'aide apportée à l'achat d'un appareil d'échographie cardiaque.

Régie des incendies Centre Mékinac : Tenue d'une remise de médailles aux pompiers pour services distingués et remise de diplôme aux finissants.

MRC-Culture Mékinac : Aide financière de 150 \$ versée pour les Journées de la Culture tenues à St-Adelphe.

Corp. Transport Adapté Mékinac : Prévisions budgétaires et cotisation 2020 pour le service de transport adapté.

CIUSSS Mauricie Centre-du-Québec : Campagne 2020 de vaccination contre l'influenza.

Familles à l'honneur de Mékinac : Invitation à la Municipalité à participer au dévoilement du calendrier 2020 de *Familles à l'honneur* et demande d'un appui financier pour les frais de conception dudit calendrier réalisé en collaboration avec la Maison des familles, CPE Les Soleils de Mékinac, CIUSSS MCQ, la Commission scolaire, Hérouxville et Culture Mékinac.

Comités St-Adelforce, Hockey Bottines : Demande d'une rencontre informative avec le conseil municipal concernant une subvention accordée pour le centre multifonctionnel.

Opération Nez Rouge : Invitation à une conférence de presse le 7 novembre 2019 à la salle de la MRC de Mékinac.

M.R.C. Mékinac : Certificats de l'évaluateur.

Mun. St-Séverin : Invitation au dévoilement d'un nouveau logo, nouvelle image du site Internet et du nouveau nom de la salle de loisirs

Club Alton inc. : Renouvellement du droit de passage des motoneiges (saison 2019-2020).

Tournoi provincial APBM St-Tite : Demande d'une commandite pour la tenue de la 44^e édition qui se tiendra en janvier 2020.

Par'Enfants au cœur de nos actions : Invitation à la conférence de presse du lancement de la Semaine thématique Croque-Mots le 7 novembre à St-Tite.

Féd. Québ. mun. : Renouvellement de l'adhésion 2020 de notre municipalité (payée par la M.R.C. de Mékinac).

Min. Immigration, Francisation et Intégration Qc: Tenue de la 17^e Semaine québécoise des rencontres interculturelles du 18 au 24 novembre.

Régie incendies Centre Mékinac: Compte-rendu (résumé) des activités en sécurité civile faites dans les municipalités de St-Adelphe, St-Séverin, Ste-Thècle, St-Tite et Hérouxville (pannes majeures d'électricité du 1^{er} au 3 novembre).

2019-11-245 Dépôt de la correspondance aux archives

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Savard

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte le dépôt aux archives de la correspondance présentée par le directeur général. **Adopté**

2019-11-246 Remerciements au Service incendie pour la sécurité offerte aux enfants à l'Halloween

CONSIDÉRANT que des pompiers de la Régie des incendies du Centre Mékinac ont assuré bénévolement la sécurité des enfants le soir de l'Halloween, à différents endroits stratégiques dans la municipalité;

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe adresse de sincères remerciements aux personnes suivantes pour le soutien technique et l'assistance offerte aux enfants le soir de l'Halloween, dans le but d'assurer leur sécurité dans les rues de la municipalité.

Que ces remerciements s'adressent aux pompiers Steve Delisle, Marie-Noëlle Roberge, Dave Denis et Guy Douville, ainsi qu'à Kathy Bourbeau bénévole pour la circonstance. **Adopté**

2019-11-247 Établissement du calendrier 2020 pour les séances ordinaires du conseil municipal

ATTENDU que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Appuyé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Et résolu :

Que le calendrier 2020 soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal qui se tiendront les lundis, sauf lors de congés fériés ou durant les vacances du directeur général et qui débiteront à 20 h:

13 janvier (lundi) ;	3 février;	2 mars ;	6 avril;
4 mai ;	1 ^{er} juin ;	6 juillet;	12 août (mercredi);
8 septembre (mardi);	5 octobre;	2 novembre	7 décembre.

Que les séances ordinaires et extraordinaires seront tenues à la salle du conseil, à l'intérieur de l'hôtel de ville situé au 150, rue Baillargeon à St-Adelphe.

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier Daniel Bacon, conformément à la loi qui régit la municipalité. **Adopté**

2019-11-248 Désignations pour agir à titre de maire suppléant années 2019-2020

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Savard

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe procède à la nomination des conseiller/ère/s municipaux à titre de maire suppléant pour la fin d'année 2019 et pour l'année 2020, selon le calendrier suivant :

Bernita Tétrault: du 1^{er} novembre 2019 au 31 décembre 2019.

Mario Montambault: du 1^{er} janvier 2020 au 29 février 2020.

Léon Gagnon : du 1^{er} mars 2020 au 30 avril 2020.

Denis Savard : du 1^{er} mai 2020 au 30 juin 2020.

Suzanne Tessier: du 1^{er} juillet 2020 au 31 août 2020.

Claude Thiffault : du 1^{er} septembre 2020 au 31 octobre 2020. **Adopté**

2019-11-249 Résolution pour entériner les travaux d'excavation et de disposition de rebuts de pavage, ainsi que de mise en place de matériel MG 20 sur le rang Sud-Est, ainsi que d'enlèvement

du surplus de végétal près du calvaire sur le rang St-Joseph, avec mise en place de MG-20 pour réparer l'accotement

CONSIDÉRANT l'offre de service n° 190117 présentée par la Cie Marcel Guimond & Fils ayant trait à des travaux de voirie sur le rang Sud-Est, dans un secteur où la route est en très mauvais état, ainsi qu'à des travaux d'enlèvement de végétal et de MG-20 sur un secteur du rang St-Joseph;

CONSIDÉRANT que ces travaux consistaient à excaver du pavage endommagé et à disposer des rebuts, ainsi qu'à mettre en place du matériel MG-20, représentant 4 voyages de 12 roues sur le rang Sud-Est;

CONSIDÉRANT que sur le rang St-Joseph, les travaux consistaient à enlever un surplus de végétal pour permettre à l'eau de se rendre dans le fossé, ainsi qu'à mettre en place du MG-20 pour réparer l'accotement;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Savard

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe entérine l'acceptation de l'offre de service de la Cie Marcel Guimond & Fils au montant de 2 755,50 \$ plus taxes, pour la réfection d'un secteur de route sur le rang Sud-Est, ainsi que pour des travaux de réparation de l'accotement près du calvaire sur le rang St-Joseph au montant de 2 293,50 \$ plus taxes, le tout selon l'offre de service n° 190117.

Adopté

2019-11-250 **Participation financière à l'élaboration du calendrier Familles à l'honneur de Mékinac et représentation municipale au dévoilement du calendrier 2020**

CONSIDÉRANT que le Comité *Par'Enfants au cœur de nos actions* et la *Maison des Familles de Mékinac* ont préparé à nouveau cette année un calendrier 2020 « *Familles à l'honneur* » dans lequel on retrouve des photos de familles habitant notre région et notre municipalité;

CONSIDÉRANT que ledit calendrier est réalisé en collaboration avec la Maison des familles, le CPE Les Soleils de Mékinac, le CIUSSS MCQ, la Commission scolaire, la municipalité d'Hérouxville et Culture Mékinac;

CONSIDÉRANT la demande de partenariat pour aider à défrayer les coûts de conception du calendrier;

CONSIDÉRANT l'invitation adressée à notre municipalité pour le dévoilement du calendrier 2020 et l'hommage qui sera rendu aux familles;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Savard

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe participe au dévoilement officiel du calendrier *Familles à l'honneur 2020* et pour ce faire, délègue madame la conseillère Suzanne Tessier pour assister à l'événement qui aura lieu le 11 décembre 2019, à 17h30.

Que la Municipalité de Saint-Adelphe contribue à titre de partenaire financier à la conception du calendrier 2020, pour un montant de 250 \$, qui donne droit à :

la parution du nom et du logo de la municipalité dans le calendrier, ainsi que sur le Power point lors du dévoilement;

à une mention reconnaissance par l'animatrice lors du dévoilement, ainsi que sur la page Facebook de *Par'Enfants au cœur de nos actions* et dans les divers médias promotionnels associés au calendrier;

à 4 entrées gratuites lors du dévoilement; à 5 calendriers gratuits et enfin à une visibilité de la municipalité lors du dévoilement.

Adopté

2019-11-251 **Résolution pour amender l'article 4 du règlement 2016-298 établissant un programme d'accès à la propriété (construction de plus de 20 ans), concernant la « Durée du programme », prolongation d'un an jusqu'au 31 décembre 2020.**

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier l'article 4 du règlement 2016-298 puisque la Municipalité de Saint-Adelphe désire prolonger la période ayant trait à la durée du programme d'accès à la propriété concernant l'achat d'une résidence de plus de 20 ans;

ATTENDU que cette modification ne change pas l'objet du règlement;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier
Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault
Et résolu à l'unanimité :

Que par la présente résolution, le conseil municipal apporte un amendement à l'article 4 du règlement 2016-298, tel que déjà modifié par la résolution 2017-11-277, ainsi que par la résolution 2018-11-264 concernant la durée du programme et ce, de la manière suivante:

Amendé Article 4. Durée du programme

« Le présent programme prend effet à compter du 1^{er} janvier 2020 pour se terminer le 31 décembre 2020. Toute demande devra être déposée à l'intérieur de cette période pour être admissible.

Il est également résolu que la Municipalité de Saint-Adelphe se réserve le droit de mettre fin à ce programme en tout temps au cours de l'année 2020, dans l'éventualité où le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) énonçait la directive de mettre un terme à ce programme».

Adopté

2019-11-252 **Adoption des prévisions budgétaires 2020 de la Corporation de transport adapté de Mékinac, renouvellement de l'adhésion et du mandat accordé à ladite corporation**

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault
Appuyé par monsieur le conseiller Mario Montambault
Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe accepte les prévisions budgétaires 2020 de la Corporation de transport adapté de Mékinac au montant de 161 831, \$ et renouvelle l'adhésion 2020 auprès de cette corporation pour une cotisation de 3 204,87 \$.

Que les coûts reliés à cette adhésion sont payables en deux versements; le 1^{er} versement de 1 602,44 \$, dû le 1^{er} janvier 2020 et le 2^e versement de 1 602,43\$, dû le 1^{er} juin 2020.

Que la Municipalité de Saint-Adelphe mandate la Corporation de transport adapté de Mékinac pour organiser le service de transport adapté en 2020.

Adopté

2019-11-253 **Félicitations à M. François-Philippe Champagne pour sa réélection dans la circonscription électorale de Saint-Maurice-Champlain**

Il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe adresse de sincères félicitations à Monsieur François-Philippe Champagne pour sa réélection dans le comté de Saint-Maurice-Champlain et lui souhaite un fructueux mandat dans les fonctions qu'il aura à accomplir à la Chambre des Communes et auprès de la population régionale. **Adopté**

2019-11-254 **Remboursement ou crédit de taxes suite à l'émission de certificats d'évaluation**

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault
Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier
Et résolu :

Que suite à l'émission de certificats par l'évaluateur, la Municipalité de Saint-Adelphe procède à un remboursement ou crédit de taxes aux contribuables ci-après mentionnés:

Nom	Matricule :
Desjardins Pierre, Lefèbvre N. 2019 (163 jours) Valeur : -1 200	8679 52 6173 Total du remboursement 4,69 \$
Nom Bouchard Jacques 2019 (338 jours) Valeur : -43 600	Matricule : 9072 07 4684 Total du remboursement: 452,57 \$
Nom Ferme Alex Gagnon 2019 (239 jours) Valeur : -6 400	Matricule : 8981 33 5575 Total du remboursement : 37,07 \$
Nom Jacob, Guy-Paul 2019 (338 jours) Valeur : -4 200	Matricule : 9473 97 2494 Total du remboursement : 34,61 \$
Nom Ferme Alain, Jean-Yves Delisle 2019 (338 jours) Valeur : -23 800	Matricule : 9180 39 4137 Total du remboursement : 196,15 \$
Nom Construction Éric Lefebvre 2019 (98 jours) Valeur : -40 600	Matricule : 8679 01 4924 Total du remboursement : 93,75 \$

Nom Perron, Gilles & Al
2019 (338 jours) Valeur : -3 300 **Matricule :** 8775 10 9890
Total du remboursement : 27,78 \$

Nom Déry, Josée, & Al
2019 (338 jours) Valeur : -25 100 **Matricule :** 8674 18 9801
Total du remboursement : 211,34 \$

Nom Crête, Alain
2019 (240 jours) Valeur : -46900 **Matricule :** 8678 11 8061
Total du remboursement: 272,80 \$

Pour un grand total de : 1 330,76 \$

Adopté

2019-11-255 **Résolution pour entériner l'acceptation de l'offre de Pompes Industrielles Launier inc. pour effectuer la réparation d'une pompe utilisée sur la rue de la Chapelle pour le réseau d'égout municipal**

CONSIDÉRANT que pour assurer le bon fonctionnement du réseau d'égout municipal, la pompe servant de remplacement en cas de bris du système situé au 111, rue de la Chapelle, nécessite des réparations;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Savard

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu:

Que la Municipalité de Saint-Adelphe entérine par la présente résolution l'acceptation de l'offre de Pompe Industrielle Launier au coût de 908,76 \$, incluant les taxes pour la réparation de la pompe de remplacement du système d'eaux usées situé au 111, rue de la Chapelle.

Adopté

2019-11-256 **Adoption du Plan de sécurité civile**

ATTENDU QUE les municipalités locales ont, en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (RLRQ, c. S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Adelphe est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à l'origine de sinistres;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Adelphe reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Adelphe voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

ATTENDU QUE cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal;

ATTENDU QUE les mesures mises en place par la municipalité et consignées dans le plan de sécurité civile sont conformes aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Savard

appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que le plan de sécurité civile de la municipalité de Saint-Adelphe, préparé par le directeur général, coordonnateur municipal de la sécurité civile M. Daniel Bacon, soit adopté.

Que Monsieur Daniel Bacon soit nommé responsable de la mise à jour et de la révision du plan de sécurité civile.

Que cette résolution abroge tout plan de sécurité civile adopté antérieurement par la municipalité, ainsi que toute nomination antérieure concernant la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan. **Adopté**

2019-11-257 **Désignation d'un substitut au Maire M. Paul Labranche en son absence, afin d'agir à titre de Porte parole officiel lors des mesures d'urgence**

ATTENDU QUE les municipalités du Québec sont vulnérables et aux prises avec des sinistres d'ordre naturel ou technologique;

ATTENDU QUE le Conseil municipal de Saint-Adelphe reconnaît que sa municipalité peut être victime en tout temps;

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité de Saint-Adelphe voit l'importance de poursuivre la prévention et la préparation en fonction du plan d'actions déposé par le Ministère de la sécurité publique le 1^{er} mars 2018, en étroite collaboration avec les officiers de la Direction générale de la municipalité et de la direction du service de sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier appuyé par monsieur le conseiller Denis Savard et résolu :

Qu'une organisation municipale de sécurité civile (OMSC) soit créée;

Que les conseillers et conseillères, membres du conseil municipal de Saint-Adelphe, soient nommés à titre de substitut du Maire en son absence, afin d'agir à titre de Porte parole officiel lors des mesures d'urgence et ce, en qualité de maire suppléant, le tout selon les dates fixées en novembre de chaque année pour agir à titre de remplaçant du maire dans le calendrier élaboré à cette fin.

Que ceux-ci s'assurent de la nomination et du remplacement des différents responsables de mission et leur substitut en cas d'absence, ainsi que du maintien et de la mise à jour du plan de mesures d'urgence interne, ainsi que de la gestion des mesures d'urgence pour la municipalité, selon les besoins.

Que cette résolution abroge toutes les nominations antérieures concernant le plan de sécurité civile de la Municipalité de Saint-Adelphe. **Adopté**

2019-11-258 **Résolution constituant l'organisation municipale de la sécurité civile**

ATTENDU QUE les municipalités locales ont, en vertu de la Loi sur la sécurité civile, la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Adelphe est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à la source de sinistres;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Adelphe reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Savard

Et résolu:

Qu'une organisation municipale de la sécurité civile soit créée afin de coordonner les ressources et les mesures déployées au moment et à la suite des sinistres et d'assurer la concertation des intervenants.

Qu'à cette fin, la Municipalité de Saint-Adelphe procède à la conception d'un organigramme dans le but de désigner les intervenants qui agiront sur l'organisation municipale du territoire de Saint-Adelphe.

Que lorsque l'organigramme aura été complété, la Municipalité de St-Adelphe l'ajoute à son plan de sécurité civile. **Adopté**

2019-11-259 **Autorisation au Club Alton pour un droit de passage sur différentes rues (saison 2019-2020)**

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Savard

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe autorise un droit de passage au Club Alton pour le circuit de motoneiges sur son territoire, durant la saison hivernale 2019-2020 et approuve le tracé suivant :

Circulation autorisée :

- sur la rue Principale, à la hauteur de la rue de la Chapelle jusqu'au pont Odile-Germain-Perron situé sur la rue du Moulin et ce, tant et aussi longtemps que la rivière Batiscan ne sera pas gelée; lorsqu'elle sera gelée, (les motoneigistes devront emprunter la rue de la Chapelle Est);
- un passage à la traverse de la rue Industrielle et à la traverse du rang St-Joseph;
- une circulation sur les rues Baillargeon, de la Chapelle-Est, Principale et Georges-Henri-Thiffault et ce, aux endroits indiqués par les panneaux de circulation.
- un passage à la traverse située au 681, rang St-Joseph. **Adopté**

2019-11-260 **Don à la Fondation du Foyer de Ste-Thècle inc. dans le but d'améliorer la qualité de vie des usagers et représentation municipale à un brunch-bénéfice**

CONSIDÉRANT qu'il arrive que des citoyens/ennes de Saint-Adelphe deviennent, dans différentes situations qui affectent le cours de leur vie, dû à la maladie ou à la vieillesse, des usagers du Foyer de Sainte-Thècle (Centre Hospitalier Soins de Longue Durée);

CONSIDÉRANT la demande d'un don présentée par la Fondation du Foyer de Sainte-Thècle inc. pour l'achat d'équipements ou le réaménagement d'espaces physiques, afin d'en faire un milieu de vie plus agréable pour les usagers;

CONSIDÉRANT l'invitation à participer au brunch-bénéfice annuel qui se tiendra le 17 novembre prochain;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Savard

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe accorde un don au montant de 100 \$ à la Fondation du Foyer de Sainte-Thècle inc.

Que le Conseil municipal désigne madame Bernita Tétrault et monsieur Claude Thiffault, représentants de la municipalité, pour assister au brunch-bénéfice qui se tiendra le 17 novembre 2019 à la Salle Aubin de Ste-Thècle et autorise le paiement de deux billets au coût de 15 \$ chacun.

Adopté

2019-11-261 **Mandat à la Firme *Le Groupe Consilium* pour la gestion de l'appel de candidatures concernant l'offre d'emploi au poste de directeur/trice général/e adjoint/e**

CONSIDÉRANT le départ en retraite de Madame Gisèle Thiffault, directrice générale adjointe;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à un appel de candidatures;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe mandate M. René De Montigny de la Firme *Le Groupe Consilium* pour procéder à un appel de candidatures pour et au nom de la Municipalité de Saint-Adelphe, dans le but d'engager une personne pouvant combler le poste de directrice générale adjointe.

Que la susdite municipalité accepte l'offre de service de la firme susmentionnée, au montant de 1 693,01 \$ incluant les taxes pour l'exécution du mandat.

Que de plus, la municipalité entérine l'envoi du communiqué « Offre d'emploi » qui a été transmis dans chacune des résidences de Saint-Adelphe à l'intérieur du journal *Le Reflet municipal*.

Adopté

2019-11-262 **Mise en vente du camion servant d'unité d'urgence**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe veut se départir de son camion servant d'unité d'urgence, compte tenu qu'il n'est pas utilisé par le service incendie, et très peu par les premiers répondants;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe demande des soumissions sous pli scellé pour la vente d'un camion servant d'unité d'urgence :

Modèle : GMC; Année : 1993; moteur 5.7 litres; 337 980 km sur l'odomètre.

Que la mise de départ soit fixée à 500 \$.

Que l'acquéreur s'engage à prendre le camion tel que vu, c'est-à-dire sans garantie légale et sans inspection mécanique.

Que tous les frais d'acquisition seront payables par l'acquéreur.

Que l'acheteur aura 15 jours à compter du 6 décembre 2019 pour acquitter la transaction. Qu'après ce délai, son offre sera considérée nulle et sans effet.

Que la parution de mise en vente soit insérée à l'intérieur du Journal *Le Reflet municipal*, sur le site Web de la municipalité et sur le panneau numérique.

Que la municipalité se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute soumission proposée, sans encourir aucuns frais, d'aucune sorte, envers le ou les soumissionnaires.

Les soumissions seront reçues au plus tard le 6 décembre 2019, 16h, soit par la poste avec la mention *Soumission camion* sur l'enveloppe, ou déposées au bureau du secrétariat municipal, situé au 150, rue Baillargeon à St-Adelphe GOX 2GO, du lundi au

vendredi aux heures d'ouverture. Les soumissions seront ouvertes immédiatement après le délai fixé pour leur réception.

Les personnes intéressées pourront obtenir de plus amples informations auprès de M. Daniel Bacon, directeur général au (418) 322-5721, poste 1.

Que dans l'éventualité d'une vente, M. Bacon d.g. soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de St-Adelphe, le contrat et tous les documents inhérents à cette vente et qu'il soit également mandaté pour représenter la susdite municipalité au point de service de la S.A.A.Q.

Adopté

2019-11-263 Félicitations à la M.R.C. de Mékinac (Service de Développement économique)

CONSIDÉRANT que l'équipe de Service de Développement économique de la MRC de Mékinac s'est démarquée parmi les dizaines de finalistes pour le prix Performances des Fonds locaux de Solidarité;

CONSIDÉRANT que le Fonds local de Solidarité de Mékinac approuvait en 2018, douze dossiers pour un investissement de 194 350 \$, concernant des projets d'expansions d'entreprises, ainsi que des dossiers de démarrage et de relève d'entreprises;

CONSIDÉRANT que c'est un montant de 520 390 \$ qui a été investi en 2018 par la MRC de Mékinac et son Service de développement économique dans des entreprises locales, grâce au Fonds local de Solidarité, au Fonds local d'investissement et aux subventions dédiées aux entreprises privées;

EN CONSÉQUENCE,

Il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe adresse de sincères félicitations à la MRC de Mékinac et à l'équipe de Service de Développement économique pour le bilan des accomplissements atteint au cours de sa première année d'exercice en 2018, ainsi qu'au travail accompli à ce jour en 2019, et également en ce qui a trait à son classement parmi les dizaines de finalistes aux Prix performances 2019 FLS dont les critères évalués sont : le nombre de dossiers financés, le rendement moyen et l'utilisation de sommes disponibles provenant de Fonds locaux de solidarité FTQ). **Adopté**

2019-11-264 Achat de deux moteurs de portes pour le garage municipal

CONSIDÉRANT le problème majeur détecté sur les moteurs des portes du garage municipal qui empêche le bon fonctionnement d'ouverture et de fermeture et qu'il y a lieu de les remplacer;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'offre de Porte de garage Mauricie pour l'achat de 2 moteurs, incluant leur installation au coût total de 710\$ chacun.

Adopté

2019-11-265 Levée de l'assemblée à 21h10

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon que la séance soit levée.

Paul Labranche, Maire

Daniel Bacon, Directeur général
